

SKI Club de LUNEVILLE

Maison des Associations

64 rue de Viller

54300 LUNEVILLE

Tél : 06 12 95 39 13

Email : ggskiclub@sfr.fr

Web : skiclubluneville.clubffs.fr



ADHESION 2017-2018

Reçue le Validée le

N° F.F.S.

Je soussigné (NOM et Prénom)

REGLEMENT pour la SAISON 2017-2018

.....
sollicite pour moi-même ou mon enfant ci-dessous
une adhésion au SKI Club de LUNEVILLE :

NOM : Prénom :

Né (e) le : à :

Adresse :
.....

VILLE : Code Postal :

N° tél fixe : Portable :

E-Mail : @

(merci de veiller à ce que votre adresse soit lisible)

à la FEDERATION FRANCAISE de SKI :

Je choisis une :

- LICENCE ECOLE DE SKI : mercredis à/cpter de 4 ans **113 €**
(flocon 102 €, 1* 92 €, 2 et 3* 82 €)

- LICENCE JEUNE : **83 €**

- LICENCE ADULTE : 18 ans dans l'année et + **93 €**

- LICENCE FAMILIALE : de 3 à n' personnes **223 €**

- LICENCE COMPETITION : sur sélection **123 €**

Règlement par chèque : numéraire : autre :

Les adhérents SKI qui souhaitent prendre également une adhésion aux sections ESCALADE ou ROLLER devront régler une autre adhésion à la section correspondante.

Des compléments d'assurance vous sont proposés avec la licence SKI. Relire les dispositions qui vous sont remises avec votre adhésion.

En adhérant au SKI Club de LUNEVILLE-ANTIVOL, vous êtes couvert par une assurance (F.F.S.), relire les dispositions qui la concernent et rendre au club l'accusé de réception de l'adhésion signée.

La première séance est considérée comme un essai. Vous régler uniquement une part d'assurance de 6 € qui vous sera déduite si par la suite vous adhérez avec une licence fédérale. Cette possibilité n'est valable qu'une seule fois dans l'année.

Le pratiquant doit être vêtu d'une **tenue de ski** propre, imperméable et en bon état (voir la fiche « Précisions et Inscription aux sorties »).

Le certificat médical doit être complété par votre médecin et rendu dès l'adhésion.

Les Parents veilleront particulièrement à ce que leur enfant soit déposé dans l'enceinte du gymnase et (ou) accueilli par l'animateur responsable. Le club dégageant sa responsabilité dans le cas contraire. L'heure de reprise de l'enfant à l'issue de la séance **est IMPERATIVE**.

Le **cahier de présence** des enfants aux sorties peut être consulté par les Parents.

Le pratiquant pourra être **exclu du club** sans dédommagement en cas d'indiscipline, de tenue non réglementaire, d'absence ou de retard répété ou de représentation d'un danger potentiel. Contact verbal suivi d'un courrier seront faits aux Parents.

L'assiduité des enfants aux sorties de l'Ecole de Ski des mercredis est vivement encouragée. En cas d'absence répétée, le club ne présentera pas l'enfant aux tests de l'ESF afin de ne pas endosser un échec qui ne serait pas de son fait.

Les enfants doivent posséder leur propre matériel de ski. Voir notre Bourse aux Skis de la mi-novembre qui vous permettra de faire des économies et d'être bien conseillé.

Nous refusons que le club utilise notre **image**. Cochez la case dans ce cas :

Nous ne pratiquons pas de sports dangereux, tout au plus engagés, aussi malgré toute l'attention des animateurs, l'accident peut survenir. Les Parents voudront bien en accepter l'éventualité **AVANT TOUTE ADHESION** de leur enfant.

Le fait d'adhérer implique l'acceptation totale des règles ci-dessus, (photocopie de cette adhésion sur demande).

A, le20

Signature du Parent (ou répondant)

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné Docteur :

Domicilié :

.....

.....

CERTIFIE

avoir examiné l' enfant :

(NOM et Prénom)

ET ATTESTE

qu'il ne présente **AUCUNE CONTRE-INDICATION** à la pratique d'un sport et notamment du SKI et des autres activités susceptibles d'être pratiquées au club : escalade, roller, randonnée, VTT, via ferrata, raquette à neige, alpinisme

en LOISIR

en COMPETITION

Fait à, le

Signature et cachet :